

ADLER WurmEx

96350

Produit pour la préservation du bois pour **combattre** les insectes détruisant le bois, pour les particuliers et le peintre professionnel

DESCRIPTION DE PRODUIT

Généralités

Produit pour la préservation du bois à base d'eau à utiliser préventivement ou pour combattre les insectes détruisant le bois tels que le vers du bois (anobium), le capricorne des maisons (hylotrupes) et le coléoptère d'aubier (lyptus) à l'intérieur et à l'extérieur.

Qualités particulières Normes de contrôle

- L'agent actif utilisé offrent la protection préventive contre l'attaque par les insectes. Quantités d'application d'environ 250 ml/m².
- L'agent actif utilisé offre un effet combattant avec des quantités d'application d'environ 350 ml/m².

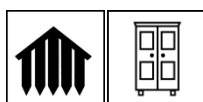
Agent actif (Ib) :

0,25 % (0,25 g / 100 g) de perméthrine

- L'agent actif perméthrine agit sélectivement et uniquement sur les insectes ravageurs.
- **Ordonnance française DEVL1104875A** relative à l'étiquetage des produits de construction ou de revêtement sur leurs émissions de polluants volatils: A+



Domaines d'utilisation



- Charpentes, escaliers ou meubles.
- Le produit est approprié pour toutes les essences de bois.
- Il ne faut absolument pas traiter les objets en bois pour le stockage de matières de fourrages et de denrées alimentaires ainsi que des ruches avec ADLER WurmEx 96350.

MODE D'EMPLOI

Indications d'application



- Une température de produit, de support et ambiante d'au moins + 10 C est nécessaire.
- Ne pas appliquer en cas de températures inférieures à + 5°C, et non plus en cas de températures supérieures à 30 °C et/ou une humidité relative de l'air >80%.
- Ne pas appliquer en cas d'ensoleillement intense, de pluie, d'humidité de l'air extrêmement élevée, de vent fort ou de risque de gel. Bien protéger les surfaces qui ne doivent pas être revêtues.
- Ne pas appliquer sur une surface humide. Dans ce cas, l'effet ne sera pas exercé en profondeur.

- Veuillez tenir compte de nos « **Directives de travail pour l'utilisation des produits de préservation du bois** ».

Technique d'application

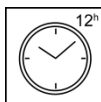


Méthode d'application	Au pinceau	Par trempage	Trempage du trou percé
Consommation par application (m ² /l)	env. 8 - 10		

Le produit est prêt à l'emploi au pinceau.

Temps de séchage

(à 23 °C et 50 % d'humidité rel.)



Recouvrable au pinceau	après env. 12 h
------------------------	-----------------

Les valeurs citées constituent des valeurs de référence. Le séchage dépend du support, de l'épaisseur de couche, de la température, de la ventilation et de l'humidité relative de l'air.

Des températures basses et/ou une humidité importante de l'air sont susceptibles de prolonger le temps de séchage.

Nettoyage des outils



Immédiatement après usage avec de l'eau.

SUPPORT

Type de support

Bois et dérivés du bois

Préparation de support

Éliminer les anciennes couches de peinture et les strates de bois fortement infestés et non plus solides (par hachette).

STRUCTURE DE REVÊTEMENT

Application de produit

2 - 3 x ADLER WurmEx
Aucun séchage intermédiaire

Couche suivante

Intérieur : Recouvrir au pinceau avec des produits à base d'eau, tels que p. ex. ADLER Innenlasur .

Extérieur : En fonction du domaine d'application ou d'effet souhaité appliquer p. ex. Pullex Plus-Lasur.

Veuillez respecter les fiches techniques de chaque produit.

INDICATIONS DE COMMANDE

Conditionnement

Flacon avec buse pour trempage de trous percés: 125 ml
Récipient en fer blanc. 750 ml ; 2.5 l

Teintes/Degrés de brillance

Farblos / Incolore

AUTRES INDICATIONS

Délai de conservation/Stockage



Au moins 1 an dans son emballage d'origine fermé.

Stocker à l'abri des rayons directs du soleil, du gel et des températures élevées (supérieures à 30 °C).

Données techniques de sécurité

Veillez respecter les directives concernant l'utilisation des produits de préservation du bois et la fiche de données de sécurité correspondante, dont la version actuelle peut être consultée sur le site **www.adler-lacke.com**.

ADLER WurmEx 96350 contient des agents actifs biocides comme protection contre le bleuissement, les champignons lignivores et agit de façon préventive contre l'attaque d'insectes. Par conséquent, il ne peut être utilisé que lorsque la protection du bois est prescrite ou si elle est nécessaire dans des cas particuliers.

Ne peut pas être utilisé pour le traitement d'espaces dans lesquels des denrées alimentaires ou produits pour animaux sont produits, fabriqués, stockés ou vendus. Ne pas utiliser pour le bois des ruches ou les installation de sauna, ni pour le bois en contact permanent avec la terre et/ou l'eau.
